

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2007
Publication : 30/11/2007



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

N° CP 30/128-07

Séance du 23 NOV. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Routes Départementales

Programmes n° A011- A035 et A036

Affectation et désaffectation des autorisations de programme

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général.

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Autorise l'affectation des montants par millésimes aux programmes n° A011 - A035 et A036 tels qu'indiqués au tableau ci-après :

Programme	Millésime	Déjà affecté	Nouvelle affectation	Total affecté
A011	2007	4 935 040 €	10 000 €	4 945 040 €
A035	2007	1 672 000 €	20 000 €	1 692 000 €
A036	2007	100 000 €	200 000 €	300 000 €

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Adopté

.....voix contre

.....abstentions

Rémy WITH